

VIT'O

HARNAIS DE SECURITE FALL PROTECTION HARNESS

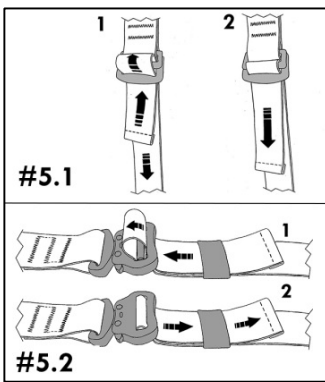
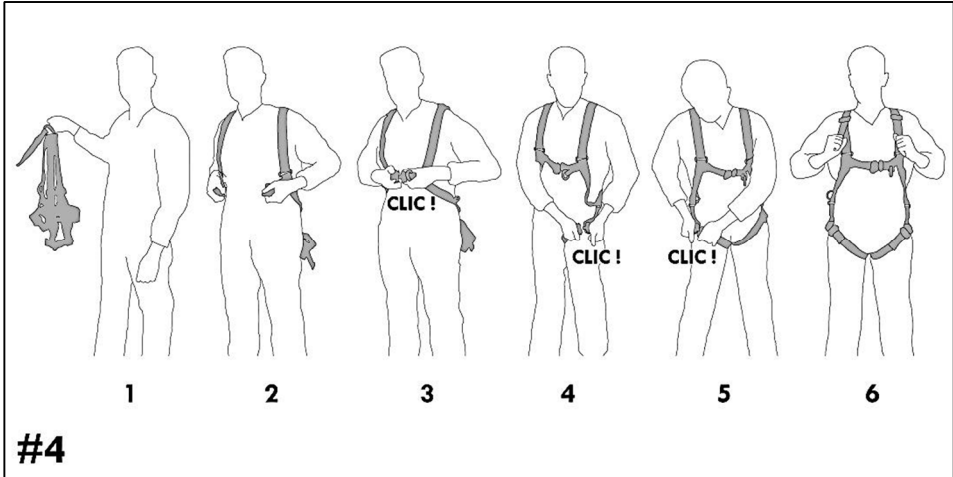
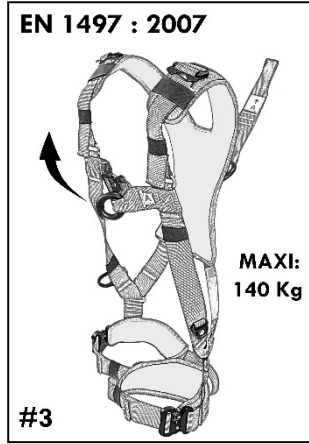
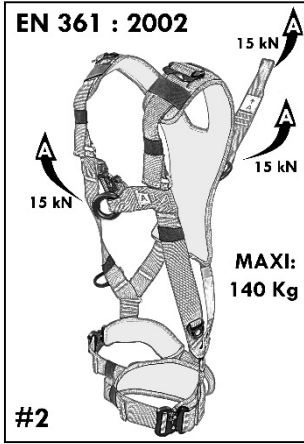
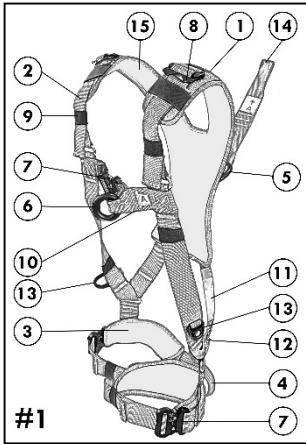
Réf. NUS77 - NUS77A - NUS77EX - NUS77AEX
Réf. NUS87 - NUS87A - NUS87EX - NUS87AEX



FR	Harnais d'Antichute
GB	Fall Protection Harness
ES	...
IT	...

CE 0333

**EN 361:2002
EN1497:2007**



#6

1 VIT'O

2 EN 361 : 2002

3 EN 1497 : 2007

4 Charge maxi : 140Kg

5 Ref : NUS77..

6 S/N° : 2015-09-01-A/001

7 Size : M-L

8

9 www.neofeu.com

10 Made in France

11 **CE 0333**

NOMENCLATURE (#1):

- 1 - Bretelles fixe (En sangle 45mm élastique pour modèle NUS87...).
- 2 - Bretelles réglables.
- 3 - Cuissardes
- 4 - Sous fessière.
- 5 - Dé d'accrochage dorsal (A).
- 6 - Point d'accrochage sternal (A) et élément d'accrochage pour opération de sauvetage.
- 7 - Boucle automatique de fermeture.
- 8 - Boucle de réglage bretelles.
- 9 - Passant élastique.
- 10 - Sangle thoracique « Bavaroise ».
- 11 - Etiquette d'identification.
- 12 - Témoin de chute.
- 13 - Accessoires porte-outil (Boucle plastique et/ou sangle cordon)
- 14 - Sangle d'extension (option).
- 15 - Dossieret « Y » de confort (option).

AVERTISSEMENTS :

- Avant toute utilisation de ce produit, lire attentivement cette notice et la conserver soigneusement.
- Lors de l'éventuelle revente de ce produit, hors du premier pays de destination, le revendeur doit fournir ce mode d'emploi rédigé dans la langue du pays d'utilisation de ce produit.
- Les interventions en hauteur sont risquées, seul un individu en parfait état de santé et en bonne condition physique peut intervenir et faire face aux éventuelles situations d'urgence.
- Cet équipement constitue un organe vital de sécurité, un emploi incorrect engendrerait un danger mortel pour l'utilisateur en cas de chute.
- Il est rappelé que dans un système antichute, seul un harnais d'antichute EN361 peut être utilisé pour la préhension du corps.
- Les éléments d'accrochage d'un harnais de sauvetage ne doivent pas être utilisés comme un dispositif de maintien du corps dans un système d'arrêt des chutes.
- Il est conseillé d'attribuer individuellement ce produit à un seul utilisateur.
- L'utilisation de ce produit ne peut se faire que par une personne formée et compétente ou sous la surveillance d'une telle personne.
- S'assurer qu'avant et pendant l'utilisation un plan de sauvetage soit prévu et connu de manière à intervenir de façon efficace et en toute sécurité.

DESCRIPTION (#2 - #3):

Ces harnais d'antichute et de sauvetage sont des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur conformes aux normes EN361 : 2002 et EN 1497 : 2007. De par leur conception, ces harnais peuvent être utilisés comme composant d'un système d'arrêt de chute et comme composant d'équipement de sauvetage. Leur configuration garantit un bon confort d'utilisation et une sécurité totale.

Ces harnais d'antichute et de sauvetage sont fabriqués en sangle polyester de largeur 44mm, cousues entre elles et reliées par des boucles de réglage et de fermeture métalliques.

Les points d'accrochage antichute sont identifiés par un repère "A" (Points d'accrochage dorsal et point d'accrochage sternal). Si le harnais est équipé de l'option

sangle d'extension, l'extrémité de cette sangle est un point d'accrochage antichute "A".

Tout anneau non identifié "A" ne peut être utilisé comme point d'accrochage antichute.

Le point d'accrochage sternal identifié A sert également pour le maintien du corps lors des opérations de sauvetage (EN 1497 : 2007).

MISE EN PLACE DU HARNAIS (#4):

1 : Prendre le harnais par son point d'accrochage dorsal et démêler les sangles si nécessaire.

2 : Enfiler les bretelles l'une après l'autre, comme une veste, sans vriller les sangles.

3 : Boucler la sangle thoracique et en ajuster la tension à sa taille.

4 et 5 : Passer les cuissardes dans l'entrejambe, encliqueter les parties mâle et femelle de la boucle.

6 : Ajuster le serrage des bretelles par l'intermédiaire des boucles de serrage bretelles.

(Boucles Plates #5.1) & (Boucles Automatiques #5.2) :

1. Allonger
2. Raccourcir

Le harnais est correctement positionné si :

- Toutes les sangles sont correctement ajustées (pas trop lâches ni trop serrées), non croisées et non vrillées.
- L'anneau d'accrochage dorsal est correctement positionné au niveau des omoplates.
- La sangle thoracique est correctement positionnée au milieu de la poitrine.
- Les extrémités de toutes les sangles sont maintenues dans les passants plastiques.

VERIFICATIONS :

- En cas de doute sur la fiabilité de l'équipement, ne pas l'utiliser avant d'obtenir l'autorisation écrite d'une personne compétente pour décider de son réemploi.

- Lors de la composition du système d'arrêt des chutes avec d'autres composants de sécurité, vérifier la compatibilité de chacun des composants et veiller à l'application de toutes les recommandations des notices des produits et des normes applicables relatives au système antichute. Veiller en particulier à ce que la fonction de sécurité de l'un des composants ne soit pas affectée par la fonction de sécurité d'un autre composant et qu'elles n'interfèrent pas entre elles.

- Avant chaque utilisation d'un système antichute, il est impératif de vérifier l'espace libre (tirant d'air) requis sous l'utilisateur, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait collision ni avec le sol, ni avec un obstacle fixe ou en mouvement se trouvant sur la trajectoire.

- Vérifier, par un examen visuel, avant, pendant et après utilisation le bon état de l'équipement et l'absence de défauts : état des sangles, des coutures, des boucles de réglage, des anneaux. Veiller à l'absence d'usure, de coupures, d'effilochage, d'amorces de rupture, de déformation, de traces d'oxydation ou de décoloration et s'assurer de la lisibilité des marquages, (identification et/ou date de validité). Vérifier le bon état de propreté des boucles et leur bon fonctionnement.

UTILISATION :

- Pendant l'utilisation, vérifier régulièrement les éléments de réglage et de fixation du harnais. Ces composants doivent être protégés contre toutes les agressions provenant de l'environnement : agressions mécaniques (chocs, arêtes tranchantes...), chimiques (projection d'acides, bases,

solvants...) électriques (court-circuits, arcs électriques...) ou thermiques (surfaces chaudes, chalumeaux...)

- Le système antichute doit obligatoirement être connecté au dé dorsal, ou à l'extrémité de la sangle d'extension si celui-ci en est équipé, ou à l'anneau sternal. Ces points sont identifiés par la lettre A (accrochages unique).

- L'utilisation du harnais avec un sous-système antichute doit être compatible avec les instructions d'utilisation de chaque composant du système et avec les normes : EN353-1 / EN353-2 / EN 355 / EN360 / EN 362. Pour les antichutes mobiles incluant un support d'assurage rigide (EN353-1) ou flexible (EN353-2) il est préconisé de connecter le harnais sur l'ancrage sternal. Pour les absorbeurs d'énergie (EN355) ou les antichutes à rappel automatique (EN360) connecter le harnais plutôt sur l'ancrage dorsal.

- Le point d'ancrage sur la structure où sera fixé le système antichute doit être au-dessus de l'utilisateur, à une distance réduite et doit par ailleurs répondre aux exigences de résistance minimale requise par la norme EN795 :2012 (R ≥ 1200DaN). Eviter de trop s'écarter de l'aplomb de cet ancrage afin de limiter l'ampleur d'une éventuelle chute pendulaire.

- Les anneaux porte-outils ne peuvent en aucun cas être utilisés comme point d'ancrage.

- Après une chute le harnais doit être détruit.

- Des tests dynamiques ont été réalisés avec une masse de 140Kg. Il peut donc être utilisé par une personne d'un poids ≤ 140Kg mais, alors que l'utilisation par une personne d'un poids ≤ 100Kg est couverte par la directive EPI, l'utilisation par une personne ayant un poids supérieur à 100Kg ne l'est pas.

- Attention, lors des opérations de sauvetage, un risque de choc orthostatique par suspension peut intervenir.

- Avant la première utilisation du harnais d'antichute et de sauvetage, il est impératif de procéder dans un endroit sûr, à des tests de suspension sur les points d'acrochages destinés aux opérations de sauvetages (EN 1497 : 2007) afin d'en valider le confort (Taille adaptée – aisance des réglages) et l'efficacité attendue.

INTERPRETATION DU MARQUAGE (#6):

- 1 Nom du Produit

- 2 Normes de référence et année de parution

- 3 Charge nominale maximale du harnais

- 4 Nom du modèle

- 5 N° individuel de Production : Année - Mois - Jour -

Ordre de production / N° d'incrémentation

- 6 Taille du Harnais

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES HARNAIS ET CEINTURES DE MAINTIEN AU TRAVAIL :

- Le contrôle périodique effectué par un contrôleur compétent est nécessaire afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur qui est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Un contrôle annuel obligatoire validera l'état de l'équipement et son maintien en service ne pourra se faire que par un accord écrit.

- Ne pas exposer ces produits à des températures inférieures à -35°C ou supérieures à 50°C.

- L'usage de cet équipement ne doit pas être détourné et en aucun cas entraîner le dépassement de ses limites.

- Stockage : le produit doit être stocké dans un endroit sec et aéré, à l'abri de toute source de chaleur directe ou indirecte, et des ultra-violets. Le séchage d'un équipement mouillé doit s'effectuer dans les mêmes conditions.

- Nettoyage et désinfection : exclusivement à l'eau avec un savon neutre.

- Emballage : utiliser un emballage de protection étanche imputrescible.

- Transport : sous emballage et à l'abri des chocs ou pressions dus à l'environnement.

- Toute modification ou réparation du produit est interdite.

- Durée de vie : Les EPI contre les chutes de hauteur sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite. Certaines ambiances particulièrement agressives, marines, siliceuses, chimiques peuvent réduire la durée de vie des EPI. Dans ces cas une attention particulière doit être apportée à la protection et aux contrôles avant utilisation. Le contrôle annuel obligatoire validera le fonctionnement correct du mécanisme et son maintien en service qui ne sera que par un accord écrit du constructeur ou de son représentant.

Au regard de ce qui précède, la durée de vie indicative des produits préconisée par le responsable de mise sur le marché est de 10 (dix) ans.

- Tenir à jour la fiche d'identification et le tableau de suivi de maintenance dès la mise en service et lors de chaque examen.

- 7 Logo + Site web du Responsable de mise sur le marché

- 8 Pictogramme enjoignant de lire la notice avant utilisation.

- 9 Fabriqué en France

- 10 CE conforme à la directive européenne 89.686.

- 11 Identification de l'organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de production

Organisme notifié pour l'examen CE de type :

APAVE SUD EUROPE SAS – CS 60193 – F13322 MARSEILLE CEDEX 16

Organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de la production :

AFNOR CERTIFICATION - 11, rue Francis de Pressensé - FR 93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT :

Type de produit :	Nom du produit :	Modèle :
N° de lot de production :	Date d'achat :	Date de 1 ^{ère} utilisation :

EXAMEN PERIODIQUE ET HISTORIQUE DES REPARATIONS :

Date :	Motif – Etat :	Contrôleur – Visa :	Prochain examen le :

